Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Didier Bailleux le 6 février 2026

Quel avenir pour l'établissement hospitalier Roquefraîche à Lauris ?



Les 17 derniers pensionnaires de l'établissement hospitalier de Lauris quitteront leur chambre à la fin du mois de juin prochain. Leur départ marquera la fermeture définitive de cet ancien sanatorium qui a ouvert ses portes en 1942. Les 27 hectares et les 15 000 m2 bâtis seront mis en vente par l'ARS. La mauvaise gestion du site ces dernières années et l'indécision permanente quant à son devenir, obscurcissent aujourd'hui son avenir. Cependant une association laurisienne (Lauris à Cœur), refusant la fatalité, défend un projet de reconversion d'envergure.

Une fois passé les piliers d'un ancien portail qui marque l'entrée du site, la route, pour accéder aux bâtiments principaux du centre hospitalier de Roquefraîche, est faite de nombreux virages. Elle serpente au milieux d'une forêt de pins et de chênes verts, laissant émerger ça et là quelques maisons dont

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Didier Bailleux le 6 février 2026

certaines sont occupées par des locataires. Une fois arrivé au cœur du site, vous faites face à un bâtiment central constitué d'un ensemble assez hétéroclite. Tel un appendice circulaire, une construction des années 80 est venue se greffer sur celle des années 40. Un choix architectural discutable. La taille de l'ensemble impressionne. Sur le parking quelques voitures sont garées. Signe d'une activité encore certaine. Sur le parvis de l'entrée on peut encore y croiser quelques rares pensionnaires de l'EHPAD (la seule activité du centre aujourd'hui) qui profitent de l'air frais et du soleil d'hiver. Tout pourrait y inspirer calme et sérénité. Mais derrière ce décor c'est une fin de partie qui se joue. Une page est en train de se tourner sans forcément qu'on puisse connaître le contenu de la suivante. Et c'est bien là tout le problème.



au milieu de la végétation

Le cas de Roquefraîche est en définitive un vrai concentré de tout ce qui peut animer aujourd'hui la vie d'un territoire

Le site de Roquefraîche est au cœur aujourd'hui de plusieurs enjeux importants. C'est d'abord une affaire de sécurité. Situé en pleine forêt, ce domaine, dont la végétation a été laissée à l'abandon depuis plusieurs décennies, pourrait être facilement la proie d'un incendie, surtout si les bâtiments devaient être

Ecrit par Didier Bailleux le 6 février 2026

squattés. Les conséquences pourraient être catastrophiques pour tout le massif et les habitations environnants. Roquefraîche c'est aussi un enjeu économique de taille, l'ensemble foncier, exceptionnel par ses dimensions et sa situation, offre un potentiel sans équivalent dans le Luberon (27 hectares et 15 000 m2 bâtis). Il suscite d'ailleurs de nombreuses convoitises (groupes hôteliers, maisons de retraites…). C'est également un enjeu écologique pour cette partie du Parc Naturel Régional où la nature est restée préservée, pas question d'y faire n'importe quoi. C'est aussi évidemment un enjeu politique et en particulier avec la séquence des élections municipales de mars prochain. Que proposent les candidats à la mairie de Lauris pour la reconversion de ce site d'exception, qu'on fait les élus jusqu'alors ? C'est un vrai sujet qui pourrait même être une des clefs du scrutin pour cette commune de 4 000 habitants. Le tableau ne serait pas complet si on n'y ajoutait pas une administration engluée dans ses processus de décision et son manque de visibilité. On finit par ne plus savoir qui fait quoi. Le cas de Roquefraîche est en définitive un vrai concentré de tout ce qui peut animer aujourd'hui la vie d'un territoire, sans oublier, d'y ajouter les inévitables rivalités de personnes et la défense d'intérêts personnels. Une histoire bien française en quelque sorte.



Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Didier Bailleux le 6 février 2026

bâtiment abandonné

Le cas de Roquefraîche est en définitive un vrai concentré de tout ce qui peut animer aujourd'hui la vie d'un territoire

L'idée d'un sanatorium à Lauris, on la doit à un généreux donateur Martial Poussel, qui fit don d'un terrain de 39 hectares au département de Vaucluse en 1929, à condition qu'on y construise un établissement traitant la tuberculose. Véritable fléau à cette époque, la tuberculose était la cause, dans toute l'Europe, d'un décès sur 7. Martial Poussel était particulièrement sensible à la cause. Cette maladie infectieuse avait emporté sa fille. Bien que considérée à l'époque comme incurable, il avait été cependant observé que l'air pur et l'altitude pouvaient soulager voir guérir certains malades atteints de tuberculose. Le site de Roquefraîche présentait ces avantages. La construction en pleine nature des sanatoriums, loin des villes, permettait aussi limiter les contagions.

La construction des premiers bâtiments démarre en 1932, et l'établissement fut mis en service le 1er mars 1942, en pleine guerre mondiale. Roquefraîche deviendra ensuite un centre de convalescence puis, en 1980, un centre de pneumologie spécialisé dans la rééducation des affections respiratoires. A cette époque l'établissement disposait de 135 lits. En 2003, Roquefraîche fusionne avec l'hôpital de Cavaillon. C'est le début du transfert progressif de sa spécialité dans la pneumologie vers d'autres établissements. Aujourd'hui, le centre ne conserve qu'une vingtaine de lits en maison de retraite. L'ouverture du nouvel EHPAD de Cavaillon sonnera définitivement la fermeture de l'établissement de Lauris. Les 17 derniers pensionnaires* de l'établissement devront quitter les lieux pour la fin du mois de juin 2026.

> **« Le statut quo n'était pas une option »**
>
> ***« Le statut quo n'était pas une option »***

L'annonce de la fermeture de Roquefraîche a été annoncé par Agnès Buzin, Ministre de la Santé le 28 mars 2019. Elle a été confirmée le 27 avril 2021, par Brigitte Bourguignon alors Ministre Déléguée à l'Autonomie, qui a confié pour l'occasion à l'ARS le soin de réfléchir à une reconversion du site. Les regroupements médicaux et la rationalisation auront eu raison de Roquefraîche, comme pour des centaines d'autres établissements partout en France. De nombreux élus se mobilisent avec à leur tête André Rousset, le maire de Lauris. Ce dernier qui pratique la course à pied a décidé, en avril 2019, de courir jusqu'à Paris pour rencontrer la ministre. « Si je ne peux pas me faire entendre avec la parole, je me suis dit que j'allais essayer avec les jambes » confie-t-il alors. Mais cette initiative a été malheureusement sans effet. De son côté, Jean-Claude Bouchet, alors député du Vaucluse, interpelle la Ministre de la Santé lors des questions au gouvernement le 28 mars 2019. La Ministre lui a répondu « qu'ils travaillait plus sur une réadaptation qu'une fermeture ». Cette question de la réorganisation nécessaire de ce centre hospitalier avait déjà été soulevée en 2014 par la Chambre Régionale des Comptes. Dans son rapport elle avait émis beaucoup de critiques sur la gestion de l'établissement et avait

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Didier Bailleux le 6 février 2026

précisé que « le statut quo n'était pas une option », en d'autres termes, il était urgent de décider.



le début de la construction en 1932

A ce jour, on sait que l'association Lauris à Cœur conduite par Jade Escoffier a déposé un dossier

Il a fallu attendre plus de 10 ans, pour que les choses bougent enfin et que l'ARS lance en septembre 2025 un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI). Il a pour vocation de permettre à des candidats à la reprise du site de se faire connaître et de proposer un projet. Cet AMI a été clos le 21 novembre dernier. A ce jour, on sait que l'association Lauris à Cœur conduite par Jade Escoffier a déposé un dossier. Il sera présenté en détail lors d'une réunion publique qui se tiendra le 12 février au foyer communal de Lauris à 18h00. Du côté de l'ARS c'est silence radio sur d'éventuels autres dossiers. L'instance sanitaire devrait rendre un premier avis fin février et une décision finale en juin prochain. Le site de Roquefraîche saura-t-il conjuguer son futur avec un passé aussi nécessaire que marquant ? La suite au prochain numéro serait-on tenté de dire…

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Didier Bailleux le 6 février 2026



roquefraiche vue du haut.

**chiffre communiqué par l'établissement au 11 décembre 2025*

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !